

RAPPORT 2023 SUR LE DÉFICIT EN MATIÈRE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE MESSAGES CLÉS

Le Rapport 2023 du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation au changement climatique : financements et préparation au rabais : l'insuffisance des investissements et de la planification en matière d'adaptation au climat expose le monde au danger constate que les progrès en matière d'adaptation au climat ralentissent sur tous les fronts alors qu'ils devraient s'intensifier pour contrer les effets croissants du changement climatique.

- En 2023, des records de température ont été battus, tandis que des tempêtes, des inondations, des sécheresses et des vagues de chaleur ont fait des ravages. Ces effets croissants soulignent la nécessité d'intensifier d'urgence les efforts pour protéger les populations vulnérables, tout en réduisant rapidement les émissions de gaz à effet de serre.
- Toutefois, les progrès en matière d'adaptation ralentissent dans les trois domaines évalués : le financement, la planification et la mise en œuvre.
- La lenteur et l'insuffisance des mesures d'atténuation et d'adaptation se traduisent de plus en plus par des limites à l'adaptation, dont certaines ont peut-être déjà été atteintes.
- Ce manque d'adaptation aggrave la crise climatique et a des répercussions considérables sur les pertes et les dommages, en particulier pour les personnes les plus vulnérables.

L'estimation des coûts actualisés de l'adaptation pour les pays en développement se situe dans une fourchette centrale plausible entre 215 à 387 milliards de dollars par an au cours de cette décennie.

- Le rapport a fait l'objet d'une importante mise à jour et estime désormais que les coûts d'adaptation sont plus élevés que ceux estimés dans les études précédentes.
- Les coûts modélisés de l'adaptation dans les pays en développement sont estimés à 215 milliards de dollars des États-Unis par an au cours de cette décennie et devraient augmenter de manière significative d'ici 2050.
- Le financement de l'adaptation nécessaire pour mettre en œuvre les priorités nationales en matière d'adaptation, basé sur l'extrapolation des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation à tous les pays en développement, est estimé à 387 milliards de dollars par an pour la période 2021-2030.

Les besoins de financement pour l'adaptation des pays en développement sont 10 à 18 fois plus importants que les flux de financement public international, soit plus de 50 % de plus que la fourchette d'estimation précédente.

- Les flux publics multilatéraux et bilatéraux de financement de l'adaptation vers les pays en développement ont diminué de 15 % pour atteindre environ 21 milliards de dollars en 2021.
- Cette baisse intervient malgré les promesses faites lors de la COP26 à Glasgow de doubler le soutien financier à l'adaptation en 2019 pour atteindre environ 40 milliards de dollars par an d'ici à 2025, et constitue un précédent inquiétant.

- En raison de l'augmentation des besoins de financement de l'adaptation et de l'affaiblissement des flux, le déficit actuel de financement de l'adaptation est désormais estimé à entre 194 et 366 milliards de dollars par an.

La planification et la mise en œuvre de l'adaptation semblent plafonner malgré le besoin accru de mesures d'adaptation.

- Si cinq pays sur six disposent aujourd'hui d'au moins un instrument national de planification de l'adaptation, les progrès pour atteindre une couverture mondiale complète ralentissent et nécessitent un soutien plus important.
- Plus de la moitié des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques disposent d'au moins deux instruments nationaux. Les progrès se situent donc essentiellement au niveau de l'adéquation et de l'efficacité.
- Le nombre de mesures dans le domaine de l'adaptation soutenues par les quatre fonds internationaux pour le climat est inférieur à celui de l'année précédente, probablement en raison du COVID-19 et de la guerre en Ukraine. Le nombre de mesures prises a stagné au cours de la dernière décennie.

En raison de la lenteur des mesures d'atténuation et d'adaptation, les pertes et les dommages liés au climat augmentent.

- Une étude récente indique que les 55 économies les plus vulnérables au climat ont déjà subi à elles seules des pertes et des dommages de plus de 500 milliards de dollars au cours des deux dernières décennies.
- Ces coûts augmenteront fortement au cours des prochaines décennies, en particulier en l'absence de mesures énergiques d'atténuation et d'adaptation, mais des chiffres plus solides sont nécessaires pour étayer l'urgence de remédier aux pertes et aux dommages.
- Le nouveau fonds pour les pertes et dommages sera un instrument important pour mobiliser des ressources, mais des problèmes subsistent. Le fonds devra s'orienter vers des mécanismes de financement plus innovants pour atteindre l'ampleur d'investissement nécessaire.

Investir dans l'adaptation et l'atténuation aujourd'hui permettra de minimiser les coûts climatiques à l'avenir.

- Une adaptation ambitieuse peut renforcer la résilience, ce qui est particulièrement important pour les pays à faible revenu et les groupes défavorisés, notamment les femmes.
- Des études indiquent que chaque milliard investi dans l'adaptation aux inondations côtières entraîne une réduction de 14 milliards de dollars des États-Unis des dommages économiques.
- Un investissement de 16 milliards de dollars par an dans l'agriculture permettrait d'éviter à environ 78 millions de personnes de souffrir de la faim ou d'une famine chronique en raison des effets du climat.

Il est essentiel de trouver des moyens novateurs pour financer une adaptation accrue, en mettant l'accent sur l'adaptation anticipée et l'efficacité.

- Ni l'objectif de doubler les flux financiers internationaux vers les pays en développement d'ici à 2025, ni un éventuel nouvel objectif collectif quantifié pour 2030 ne permettront à eux seuls de combler de manière significative le déficit de financement de l'adaptation.

- Ce rapport identifie sept moyens d'accroître les financements, notamment par le biais des dépenses nationales et du financement international et du secteur privé.
- Parmi les autres pistes figurent les transferts de fonds, l'augmentation et l'adaptation des financements aux petites et moyennes entreprises, la mise en œuvre de l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris sur la réorientation des flux financiers vers des voies de développement à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique, et une réforme de l'architecture financière mondiale, comme le propose l'initiative de Bridgetown.

La COP28 doit donner un nouvel élan à l'adaptation et ainsi qu'aux pertes et aux dommages.

- Le fonds pour les pertes et dommages et les discussions en cours pour établir un nouvel objectif collectif quantifié sur le financement de la lutte contre le changement climatique sont des étapes importantes dans la bonne direction.
- Avec le premier bilan mondial, la réalisation de progrès significatifs vers ce nouvel objectif chiffré collectif lors de la COP28 peut informer l'objectif mondial sur l'adaptation et fournir un cadre plus solide pour les besoins de financement de l'adaptation, sans perdre de vue l'intensification des mesures d'atténuation.
- Les décideurs politiques, les banques multilatérales, les investisseurs et le secteur privé doivent faire de la COP28 le moment où le monde s'engage pleinement à protéger les pays à faible revenu et les groupes défavorisés, tels que les femmes et les Peuples Autochtones, des conséquences du changement climatique.